

## ELECTIONS FEDERALES DU 22 OCTOBRE 2023

### **Laurence Cretegny** Vice-Présidente du bureau exécutif au TCS-Vaud Ancienne Présidente du Grand Conseil



Laurence Cretegny est née à Denens, d'un père agriculteur qui avait le plus souvent les mains dans le cambouis et la terre. Dans sa jeunesse elle a passé un an en Autriche. Très attachée à sa région, elle est maman de quatre grands enfants. Son fils est mécanicien sur voiture et l'une de ses filles va commencer sa 3<sup>ème</sup> année de formation aussi comme mécanicienne sur voiture. Elle a été élue Présidente du Grand Conseil (2021-2022) après 5 ans au Bureau du Grand Conseil (2017 à 2022). Elle a également été syndic de Bussy-Chardonney pendant 14 ans. Actuellement, elle organise sa vie entre la ferme familiale, le dépannage agricole, son travail dans une laiterie, la politique et le TCS dont elle est vice-présidente du bureau exécutif.

Très engagée, de longue date, dans les domaines de l'agriculture – elle est en possession d'un brevet fédéral de paysanne – de la mobilité, de l'aménagement du territoire, proches des PME, très concernée par la formation professionnelle, elle pense que c'est au Conseil national qu'elle aurait aujourd'hui son meilleur rôle à jouer.

#### **Quelle était votre première voiture ?**

J'ai appris à conduire avec une Ford Taunus et une Mazda. Une fois mon permis en poche, j'ai eu une Ford fiesta qui se partageait les plaques avec un vieux Range Rover que j'avais en commun avec mon futur mari.

#### **Quelles ont été vos démarches et prises de position en faveur du monde automobile ces dernières années ?**

J'ai toujours appuyé, au niveau politique, les questions liées à la mobilité. J'ai participé à la consultation sur les taxes automobiles, en tant que Présidente de la commission de politique liée à la route du TCS-VD et lorsque le dossier est revenu au Grand Conseil, l'union faisant la force, nous avons réussi à abaisser les taxes, surtout pour les flottes d'entreprises. Je suis aussi Présidente du groupe thématique de la mobilité liée à la route au Grand Conseil.

### **Quelle est votre vision des transports individuels pour les prochaines années ?**

Nous en aurons toujours besoin. Les transports publics sont à saturation dans plusieurs régions-clé et ils en manquent dans les régions périphériques. Le développement des transports publics dans les régions périphérique n'est pas rentable et il coûte fort cher aux communes éloignées des centres, donc aux habitants à travers leurs impôts. Une fois de plus, c'est la complémentarité des transports qui fera que nous y gagnerons. Je comprends que les agglomérations cherchent des solutions contre ces vagues de voitures qui envahissent, tous les matins, leurs rues. Dès lors, pourquoi ne pas développer plus de parkings-relais (PR) aux entrées des villes ?

### **Quelle est votre position relativement à la future interdiction des moteurs thermiques décrétée par le parlement européen ?**

La Pologne attaque l'Europe en justice pour annuler la décision de sortie du moteur thermique en 2035. Il est à rappeler que les voitures neuves à moteur à combustion ne pourront plus être vendues en Europe, à partir de cette date-là, soit dans un peu plus de 10 ans ! Enfin, en théorie, car au fil des mois les levées de boucliers de certains États membres se font de plus en plus virulentes. Cette fois, j'avoue, autant j'ai soutenu la loi climat, autant je ne comprends pas que l'on s'acharne sur les véhicules thermiques en ce moment. On ne peut pas se contenter d'une seule sorte de propulsion, il faut aller dans le sens de solutions qui se combinent et s'avèrent complémentaires. Car pour l'instant nous n'avons pas assez de production d'électricité. La question est comment produire de l'électricité alors qu'on est face au démantèlement des centrales nucléaires, aux nombreuses oppositions à l'implantation d'éoliennes et de solutions de panneaux solaires à plus grand échelle ? On fait face à des freins de toutes parts !

### **Que pensez-vous d'une taxation décroissante des véhicules automobiles en fonction de leur âge de manière à privilégier la réparation et la prolongation des véhicules existant plutôt que leur remplacement par du neuf ?**

J'appuierai cette solution de taxe décroissante. Actuellement, une taxe plus attractive a été votée pour les véhicules électriques, car elles polluent moins, mais il faut également tenir compte que ce type de véhicules doit également contribuer à l'entretien des routes. D'ailleurs les vélos et autres véhicules à deux ou trois roues devraient eux aussi participer aux coûts d'entretien de notre réseau routier. J'ajouterais qu'actuellement nous parlons de gaspillage alimentaire. Il en est de même avec les divers matériaux pour construire un véhicule ! Nous ne devons pas les gaspiller, dès lors si les véhicules thermiques continuent à remplir les exigences officielles (et dieu sait si les normes suisses sont très élevées sur ce sujet) et à ne pas représenter de danger particulier sur les routes, il me semble normal de les laisser rouler et de ne pas assommer leurs propriétaires par des taxes.

### **Quelle est la voiture que vous conduisez aujourd'hui ?**

Une Citroën C3 Aircross. Lorsque j'ai dû changer de voiture, il y a 2 ans, j'ai examiné avec soin les possibilités qui s'offraient à moi. Ceci en tenant compte de mes besoins et de mes moyens. Au vu des kilomètres que je parcours par année (env. 40'000 km) et des différents terrains où je roule – campagne et villes – j'en suis venue à la conclusion qu'il me fallait attendre encore quelques années avant de faire le pas en direction d'une voiture autre que thermique !